



Paris, le 24 NOV. 2017

Chère étudiante, cher étudiant,

Depuis 2016, la **Région Ile-de-France** s'engage aux côtés des Franciliens pour construire une région solidaire, attentive aux besoins de tous.

Consciente qu'être en bonne santé est un facteur clef pour la réussite de vos études, j'ai décidé, avec Farida ADLANI, Vice-présidente chargée de l'action sociale, de doubler l'aide pour l'acquisition de votre complémentaire santé et de porter celle-ci à 200€ par année universitaire dans le cadre d'un partenariat avec Harmonie Mutuelle. C'est un engagement fort, que je souhaitais mettre en œuvre, afin que vous ne soyez plus amené(e) à renoncer à des soins en raison de leurs coûts.

Dans le cadre de ce partenariat avec Harmonie Mutuelle, nous souhaitons vous proposer des solutions sur-mesure adaptées à vos besoins et conditions de vie. En outre, parce que la prévention doit être une priorité du quotidien, vous aurez accès à des programmes et services innovants, élaborés par des experts, pour répondre à vos interrogations en matière d'hygiène de vie, de bien-être, de vie affective et sexuelle ou encore d'addictions.

Espérant vivement que cette mesure facilite votre accès à des soins de qualité, nous vous souhaitons, chère étudiante, cher étudiant, une pleine réussite dans vos études.

Vice-présidente chargée des Solidarités,
de la Santé et de la Famille

Farida ADLANI

Présidente du Conseil
régional d'Ile-de-France

(Signature)

Valérie PECRESSE

Valérie Pécresse

Farida Adlani